



Le Conseil communal de Tolochenaz met au concours le poste de

Secrétaire du Conseil communal (H/F)

Occupation à temps partiel.

Présence obligatoire :

4-5 séances de conseil communal les lundis en soirée, 4-5 séances de bureau les jeudis en soirées et 4-5 dimanches de votations/élections par année.

Votre mission :

- Gestion des préséances et séances en collaboration avec le-la président-e et les scrutateurs ;
- Convocation des membres et tenue des listes de présence aux conseils et commissions ; réception des rapports des commissions ;
- Rédaction des procès-verbaux et de leurs extraits ;
- Gestion des indemnités des membres pour présence aux séances, commissions et votations ;
- Préparation des élections/votations et participation au dépouillement les jours de scrutin ;
- Préparation et présence lors de la visite annuelle du préfet ;
- Tenue à jour régulière des listes des membres et des commissions permanentes ;
- Gestion et préparation à l'archivage de tous les documents officiels du Conseil communal.

Votre profil :

- Au bénéfice d'un CFC de commerce, d'un brevet fédéral d'Assistante de Direction, d'une maturité ou de niveau équivalent ;
- Expérience professionnelle bienvenue ;
- Excellentes compétences rédactionnelles et organisationnelles ;
- Excellente maîtrise du français (parlé et écrit) ;
- Maîtrise des outils informatiques usuels (Office) ;
- Personne proactive, flexible et autonome ;
- Disponible en présentiel durant les séances et votations ;
- Connaissance et intérêt pour le fonctionnement des autorités communales et cantonales

Nous offrons :

- Une activité variée avec une grande autonomie au cœur de la politique locale ;
- Des émoluments fixés par le Conseil communal (forfait).

Entrée en fonction :

Début de législature 2026-2031

Délai de postulation : 31 mars 2026

Votre dossier de candidature complet (lettre de motivation, CV) est à adresser par courriel uniquement à presidente.conseil@tolochenaz.ch

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de Mme Laurence Emaresi, présidente du Conseil communal, qui se tient à votre disposition au 079 658 52 10